

Louvain-la-Neuve s'étend vers la Nationale 4

URBANISME Le quartier de Courbevoie sur la dalle du parking RER

- Un millier de nouveaux habitants attendus d'ici à quatre ans.
- La construction sera toujours en briques, mais avec un autre cachet.

L'entrée de Louvain-la-Neuve va complètement changer de physionomie. Le terrain vague, sis le long du boulevard de Wallonie, qui a permis la construction du parking relais RER enterré, va abriter, d'ici quatre ans, 450 logements, un immeuble de bureaux de 8.500 m², une résidence services de 36 chambres, une crèche et quelques commerces. Ce nouveau quartier, baptisé « Courbevoie », permettra d'accueillir mille nouveaux habitants.

Il aura fallu dix ans et quinze permis – plus deux à venir – pour permettre la réalisation de ce projet piloté par la société REIM pour le compte des « Jardins de Courbevoie », une association entre Besix Real Estate Development (ou Besix RED) et Thomas & Piron Bâtiment. Les deux actionnaires n'ont pas, ce mardi matin, au moment de poser la première pierre, ou plutôt de lâcher les premières colombes, comme pour symboliser l'approche d'une nouvelle terre à coloniser, souhaité communiquer sur le montant de l'investissement.

« Un quartier pour faire le lien entre l'hypercentre et la transition vers Lauzelle » J.-L. ROLAND, BOURGMESTRE

« Cet endroit en bordure de la N4 est devenu stratégique à la suite d'une longue réflexion, a rappelé le bourgmestre sortant, Jean-Luc Roland (Écolo). Il aura, en effet, fallu 2002 et la décision du comité interministériel de lancer le RER pour qu'on s'en préoccupe. Un RER alors attendu pour 2012... Voilà qui nécessitait de densifier les quartiers autour de la gare. Non pas sur Chaumont-Gistoux comme on a pu l'imaginer, mais sur Lauzelle et à cet endroit, aussi sur une dalle,



pour faire le lien entre l'hypercentre et la transition vers Lauzelle via une passerelle. »

Ont alors suivi une révision du plan de secteur, l'élaboration d'un schéma général d'aménagement pour le quartier de la Baraque et celui d'un schéma de développement communal.

« Nous avons voulu imposer les mêmes contraintes urbanistiques qu'à la rue Charlemagne, insiste Jean-Luc Roland. Mais les premières perspectives montrent que ce quartier aura un cachet différent. Et c'est tant mieux. »

Avec un parc doté d'un étang, capable d'accueillir 1.800 m³ d'eau de pluie, pour servir de premier tampon avant écoulement vers le lac de Louvain-la-Neuve dont on rappellera la fonction première de bassin d'orage.

Tous les noms de rue du quartier ont été choisis pour le lien avec le chemin de fer : la rue de la Flèche, du nom de la première locomotive anglaise qui a roulé sur

le réseau belge, mais aussi la rue Courbe Voie (en deux mots dans ce cas-ci), la rue de la Draisine, et les chemins du Poinçonneur, de l'Aiguilleur, du Signaleur et du Garde-barrière.

« Dans les logements, nous explique le Néolouvaniste Laurent Graas, le régional Manager de Besix Red, on trouvera aussi bien des kots ou des kots communautaires de petite taille, que des studios, des mini-flats et des appartements (en majorité des deux chambres). Pour la première phase, 60 % des logements sont déjà réservés. Ce sont en majorité des investissements pour le futur, de personnes qui comptent louer avant de venir y vivre un jour. »

Cela va de 150.000 euros pour un studio à 390.000 euros pour un appartement trois chambres. Plus le droit canon annuel de 0,7 euro/m² et les charges mensuelles de copropriété, en moyenne de 1 euro/m². ■

JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE

En bordure d'un étang, la future rue de la Flèche permettra un accès aisé du quartier de Courbevoie à l'hypercentre. © ESPRIT COURBEVOIE.

PARKING RELAIS RER

80 des 3.300 places seulement occupées

La fréquentation du parking relais RER de Louvain-la-Neuve n'a pas changé depuis sa mise en service. Ce mardi matin encore, on ne comptait que 80 places occupées sur les 3.300 des cinq étages, dont trois réservés à la SNCB, les deux autres niveaux allant aux habitants (26.000 euros l'emplacement privatif) et visiteurs de Courbevoie. Voilà qui est très peu alors qu'on compte de 6.000 à 7.000 voyageurs par jour à la gare. « Et sur ces 80 places occupées, on en compte seulement la moitié pour les navetteurs, sourit nerveusement Mike Derom, du collectif Urbaverko qui se pose toujours la

question de l'utilité d'un investissement de 61 millions d'euros. Les autres emplacements sont occupés par du personnel de L'esplanade qui, malgré un accord de non-concurrence conclu entre la SNCB et Gespark, dispose d'un « tarif non voyageur » - pour dix entrées ou pour trois mois -, de deux euros la journée. La SNCB n'en fait pas la promotion... »

La construction de la liaison entre l'autoroute E411 et ce parking relais, sous la N4, va enfin débiter en novembre, mais est-ce que cela poussera les automobilistes à quitter les files pour se rendre à Bruxelles en train ? « Peu probable pour ceux qui vont vers Zaventem », ajoute Mike Derom.

J.-P. D.V.

L'alliance Idées-MR en difficulté

LEUZE-EN-HAINAUT



Candidat à sa propre succession, le bourgmestre Christian Brotcorne (photo) aura pour principal concurrent Lucien Rawart dans la course au mayorat. © SP.

Plus que jamais dans la cité bonnetière, d'autres scénarios sont désormais envisageables que celui d'une reconduction pour un bail supplémentaire de six ans de l'actuelle majorité associant le groupe Idées (CDH) du bourgmestre sortant Christian Brotcorne aux libéraux de son prédécesseur Lucien Rawart. En effet, le forfait inattendu de l'ex-1^{er} échevin Hervé Cornillie a modifié la donne sur l'échiquier politique local tout en déforçant le Mouvement réformateur, orphelin de surcroît de Jean-Pol Renard, décédé en 2016 et qui exerça lui aussi les plus hautes fonctions à la tête de cette ville d'un peu moins de 13.000 habitants dont le regain d'attractivité économique et commerciale se fait attendre.

A moins d'un miracle ou d'un tour de passe-passe, on voit mal comment le MR pourra compenser le départ de ses deux autres leaders qui, à eux seuls, totalisaient près de 2.000 voix sur base du scrutin de 2012. À l'origine du putsch manqué de 2015 contre l'actuel bourgmestre, lequel sauva son mayorat d'extrême justesse, Hervé Cornillie a échoué dans sa manœuvre hasardeuse visant à évincer prématurément Christian Brotcorne alors qu'il lui restait trois ans à patienter avant d'affronter son rival à la régulière à l'occasion du retour aux urnes.

Quel score pour le MR ?

Alors qu'un divorce semblait inévitable, l'alliance entre les deux partenaires détenant 19 des 23 sièges à pourvoir a survécu à ce fait marquant et peu reluisant de la législature leuquoise. De là à affirmer que celle-ci se prolongera au lendemain du 14 octobre, il y a une marge. Tout dépendra d'abord du score du MR qui aura fort à faire pour préserver ses neuf sièges dans l'hémicycle compte tenu de la perte de deux pions essentiels dans son jeu.

Voilà qui pourrait profiter à d'autres formations, dont le PS qui a su rebâtir une véritable équipe autour de Christian Ducattillon dans l'espoir de renouer avec le pouvoir. Du côté d'Écolo et de son chef de file, Baptiste Leroy, tous les indicateurs semblent désormais au vert pour enfin permettre aux Verts de décrocher ce siège qui leur a toujours échappé jusqu'ici. N'oublions pas non plus DéFI qui entend également peser sur le scrutin par le biais de David De Temmerman.

Les paris sont donc ouverts même si la conquête du mayorat devrait se jouer entre Lucien Rawart et Christian Brotcorne avec un net avantage quand même pour ce dernier qui ambitionne de se succéder à lui-même. ■

BRUNO DEHENEFFE

Le PS de Nivelles reviendra-t-il au pouvoir ?

COMMUNALES La Liste du bourgmestre (MR), Écolo et le CDH se disent cependant prêts à continuer ensemble

Le choix entre la stabilité ou le chamboulement. Les électeurs acloths ont les cartes en main. Le 14 octobre, ils décideront de garder la majorité actuelle faite de l'alliance entre la Liste du Bourgmestre (MR), Écolo et le CDH, soit de forcer une nouvelle majorité à laquelle les socialistes (PluS pour Nivelles) rêvent depuis douze ans. Encore que ce n'est pas aussi simple que cela...

Une chose est sûre, aucun candidat n'est « comme ce chien de Nivelles qui fuit quand on l'appelle ». La chanson médiévale a été détournée et c'est un véritable chien qui trône désormais devant l'hôtel de ville et chaque candidat aura sans doute dû le caresser pour invoquer le bonheur du scrutin.

On est en tout cas loin de la mandature 2000-2006 avec Maurice Dehu (PS) comme bourgmestre et Pierre Huart (MR, ex-PRL-UC), le premier échevin qui se présentait déjà

comme bourgmestre. Ce qu'il est depuis douze ans, après avoir engrangé 3.952 voix de préférence en 2012. Avec une alliée de poids en la personne de l'actuelle ministre régionale Valérie De Bue (1.608 voix). Et sa liste comptera toujours Willy Manquoy (333 voix), malgré ses 93 ans, tandis qu'il accueille Marie-Thérèse Botte (662 voix) qui a quitté le PS pour s'installer comme indépendante.

Depuis six ans, il ne faut pas être devin pour constater que Pierre Huart travaille de concert avec Pascal Rigot (Écolo, 319 voix) pour faire avancer les dossiers. Par contre, l'ambiance est plus compliquée avec le groupe Ensemble. Ce dernier s'est mué en CDH-Ensemble et a choisi un nouveau pour tête de liste. Mais Bernard De Ro n'en continue pas moins d'exiger un schéma de développement communal, les Humanistes estimant que la majorité n'a pas de politique urbanistique.

Si d'aventure, LB et Écolo ont cette fois suffisamment de sièges pour gouverner en duo, ils tenteront l'aventure.

Flahaut en profil bas

Tout dépendra sans doute du nombre de voix que la liste Défi

parviendra à chiper au CDH, qui a vu Stéphane Oruba (77 voix) changer de camp. Défi sera d'ailleurs la seule liste à maintenir une femme, Véronique Vandegoor (140 voix), en tête de liste.

Dans l'autre camp, restent les



A qui le chien de « Jean de Nivelles » portera-t-il chance le dimanche 14 octobre ? Deux camps sont en lice dans la cité aclothe. © RENÉ BRENY.

socialistes. Le ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles, André Flahaut (2.762 voix en 2012), a décidé de faire profil bas et de laisser la première place à l'ancien bourgmestre Maurice Dehu (2.353 voix). Le ministre ne brigue plus spécialement la place de numéro un de la commune, espérant seulement le retour des « rouges » au pouvoir, « même sans moi si je peux constituer un obstacle ».

En se mettant à la dernière place, André Flahaut garde toutefois la possibilité de ne pas démissionner s'il devait faire plus de voix que Maurice Dehu. Il pourrait ainsi continuer à siéger au conseil communal tout en restant ministre, au moins jusqu'au mai 2019.

Aucun accord préélectoral n'a été signé, selon les dires des listes en présence, auxquelles il faut encore ajouter une sixième liste de dernière minute, avec La Droite qui présentera une liste incomplète. ■

JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE

